



Ecole Notre Dame
5 rue du calvaire Saint-Émilien
44130 BLAIN
tél : 02.40.87.12.07
contact@ecole-nd-blain.fr

Année scolaire 2023-2024



CIRCULAIRE RELATIVE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

Rentrée

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le **lundi 2 septembre 2024**.

Le jour de la rentrée, un pot d'accueil sera offert par l'APEL de 8h30 à 9h. Venez nombreux à ce temps de convivialité !

L'équipe éducative

- Maternelles A : Laëtitia MENOIS, 21 élèves, assistée d'une ASEM : Amandine PRUD'HOMME
- Maternelles B : Caroline ORAIN, 22 élèves, assistée de deux ASEM : Brigitte JOSSE le matin et Nadège ORAIN l'après-midi
- CP : Caroline BAIZEAU, 16 élèves
- CE1-CE2 : Alexa POULOUIN, 23 élèves
- CM1-CM2 : Alexandre AUDO (chef d'établissement) le jeudi et vendredi et un(e) enseignant(e) en attente de nomination le lundi et mardi, 23 élèves
- Enseignante spécialisée (poste RA) : Angélique PASSELANDE

Les congés

- Toussaint : du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2024
- Noël : du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
- Hiver : du vendredi 7 au lundi 24 février 2025
- Printemps : du vendredi 4 avril au mardi 22 avril 2025
- La sortie des élèves est fixée le vendredi 4 juillet 2025

Les horaires

Classe :	matin : 8h45 - 12h00 après-midi : 13h15 - 16h15	Garderie :	matin : 7h30 – 8h35 soir : 16h15 – 18h30	} Cf. règlement et feuille d'inscription
-----------------	--	-------------------	---	---

Prix de la scolarité

Voir règlement financier.

Comme chaque année, l'OGEC est contraint de réviser les tarifs pour financer les dépenses d'investissement croissantes. Comme indiqué précédemment, il a été décidé, afin de ne pas pénaliser les familles les plus fragiles financièrement, que le tarif de la contribution des familles serait modulé en fonction du quotient familial pour l'année 2024-2025. Vous trouverez donc la nouvelle grille de tarifs dans le règlement financier en pièce jointe.

Cantine (voir règlement)

Changement à compter de la rentrée : les travaux de construction du nouveau bâtiment devraient commencer à l'automne. La cantine actuelle devrait donc disparaître pendant l'été. Pour l'année scolaire 2024-2025, le service de cantine aura lieu dans la salle paroissiale (derrière l'église, à l'angle de la rue du calvaire et de la rue Jean Garçon).

Le fonctionnement reste le même pour les repas, avec la société *Convivio*, en liaison chaude au départ de l'ensemble scolaire Saint Laurent de Blain. Les menus sont consultables sur le site internet de l'école.

Dans le cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Par ailleurs, il est impératif d'en informer le chef d'établissement qui prendra contact avec le médecin de l'Éducation nationale afin d'élaborer, en liaison avec les professionnels et les partenaires concernés, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Garderie (voir règlement)

Nous demandons à **toutes les familles de compléter la fiche d'inscription (même en cas de présence exceptionnelle)**, ce qui permet aux responsables de la garderie d'avoir les coordonnées des familles pour vous contacter si besoin.

Attention ! Afin d'éviter les dépassements d'horaire après 18h30, merci de prévoir une solution dans le cas où vous êtes amenés à arriver en retard (imprévu, embouteillages...). Les ASEM qui assurent la garderie finissent leur journée à 18h30 et ont également des obligations personnelles. Merci de respecter leur travail !

⚠ Afin d'éviter un nombre d'enfants trop conséquent en garderie et de permettre un meilleur encadrement, il ne sera plus appliqué de gratuité pour les frères et sœurs des élèves qui restent en APC.

Assurance scolaire

L'assurance Individuelle Accident est indispensable pour pouvoir participer aux activités organisées par l'école hors du cadre scolaire (visites, manifestations sportives, voyages...). Elle couvre les dommages dont l'enfant est victime, que ce soit dans un accident avec une autre personne ou que cela lui arrive seul.

Pour l'année scolaire 2024/2025, l'établissement a souscrit à un contrat d'assurance Individuelle Accident pour tous les élèves scolarisés dans l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août, 24h/24. Son montant est inclus dans la facturation des frais scolaires.

Vous trouverez sur le site internet une fiche d'informations concernant l'assurance et l'espace parents en ligne.

Fournitures

L'ensemble des fournitures sera pris en charge par l'école. Cependant, au vu du manque de soin porté aux fournitures par certains élèves, nous avons décidé de ne plus les fournir à volonté. Aussi, un « pack de rentrée » sera prévu pour chaque enfant en début d'année et il sera ensuite demandé aux familles de racheter certaines fournitures lorsque celles-ci seront perdues ou exagérément usées.

Les agendas seront fournis à tous les élèves du CP au CM2.

Pour les élèves de la petite section au CE2, nous poursuivons le fonctionnement avec un totebag en lieu et place des cartables. Comme prévu, les élèves garderont le totebag fourni en début d'année 23/24. Un nouveau sac sera fourni aux élèves de petite section et facturé au prix de 6 € sur la première facture de l'année.

Les élèves doivent également prévoir pour la rentrée :

Maternelle (PS à GS) :

- sac de couchage ou couverture, dans un grand sac marqué au nom de l'enfant (sauf GS)
- une tenue de rechange qui restera à l'école

CP : une trousse + un classeur 4 anneaux (dos 4 cm)

CE : une trousse + stylo plume ou roller à encre rechargeable (l'école fournit les cartouches standard)

CM : deux trousse + stylo plume ou roller à encre rechargeable (l'école fournit les cartouches standard)

Carnet de liaison

Un carnet de liaison sera fourni à chaque enfant. Pour les élèves du CP au CM2, il sera intégré à l'agenda.

Cet outil est destiné à être le pont entre l'école et la famille. Il sert à transmettre les circulaires, à solliciter un rendez-vous, à justifier une absence...

Site internet de l'école : ecole-nd-blain.fr

Vous pouvez trouver sur le site internet de l'école des infos pratiques, les dates des vacances, les menus de la cantine... Vous pourrez également trouver dans la partie blog des articles et photos de ce que vivent vos enfants en classe ou lors des sorties.

Papiers à compléter

Comme l'an dernier, le dossier de réinscription est à compléter en ligne, sur le portail famille. Vous avez dû recevoir un mail pour créer un compte et vous y connecter. Vous pourrez ainsi vérifier et modifier si besoin les informations vous concernant. Vous pourrez également télécharger, compléter et nous renvoyer les différents documents à compléter. N'hésitez pas à revenir vers moi si vous rencontrez un souci avec ce nouvel outil.

Par souci d'économie de papier, les documents en consultation vous ont été adressés par mail et sont également disponibles sur le site internet (Informations pratiques → Dossier de rentrée).

Le seul document à nous retourner en format papier est le contrat de scolarisation ci-joint avec le règlement financier, signés et paraphés sur chaque page.

Merci de finaliser les dossiers de réinscription avant lundi 3 juillet afin de nous permettre de traiter les informations pendant l'été.

Départ

Mélanie LE TORIELLEC, enseignante en CM1-CM2 le lundi et mardi s'en va voguer vers d'autres postes.

Nous lui souhaitons "bon vent" pour la suite et lui disons encore "merci" pour ce qu'elle a apporté à l'école Notre Dame.

Je me tiendrai à la disposition des parents sur rendez-vous jusqu'au vendredi 12 juillet. Si besoin, merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 02.40.87.12.07 ou 06.52.10.66.47.

Bonnes et reposantes vacances à tous

Alexandre AUDO, chef d'établissement